

Concours 2022-2023

## **BOURSES DES AMIS D'HONNEUR DE LA FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT**

### **Deux bourses de 3 000 \$ - Tous les programmes d'études**

*Les bourses visent à souligner la contribution des étudiant.e.s de tous les cycles en aménagement au milieu facultaire, universitaire ou communautaire. Elles reconnaissent leur implication.*

#### **Critères d'admissibilité**

Être inscrit.e à temps plein dans un des programmes de la Faculté de l'aménagement.

#### **Critères d'attribution**

- Performance académique
- Intégration au milieu universitaire
- Implication parascolaire

#### **Dossier de candidature**

- Lettre de présentation (2 à 3 pages) expliquant clairement votre contribution aux milieux facultaire, universitaire ou communautaire;
- Lettre d'appui pertinente (maximum de 2 pages);
- Relevé de notes (non officiel).

#### **Comité d'attribution**

- Un représentant du cabinet de campagne de la Faculté;
- Un représentant d'une des écoles de la Faculté;
- Deux membres du Comité d'attribution et de financement de la Faculté (Comité facultaire des fonds philanthropiques).

#### **Date limite**

- **Le 1<sup>er</sup> février 2023**
- Vous devez transmettre votre dossier à : [direction-amenagement@umontreal.ca](mailto:direction-amenagement@umontreal.ca)
- **Un seul dossier en format PDF (NOM DE LA BOURSE\_2022-2023\_NOM\_PRENOM)** en **respectant l'ordre indiqué** dans la section « **Dossier de candidature** ».
- Pour toute question, veuillez joindre Manon Duranleau ([manon.duranleau@umontreal.ca](mailto:manon.duranleau@umontreal.ca)).